

Le Conseil arbitral de la sécurité sociale recherche 1 Juge (m/f)

Vos Missions :

Le Conseil arbitral est une juridiction de première instance compétente pour tous les litiges relevant du domaine de la sécurité sociale. Il statue en premier et dernier ressort jusqu'à une valeur de 1.250 Euros et à charge d'appel lorsque la valeur du litige dépasse cette somme. La compétence du Conseil arbitral s'exerce sur tout le territoire du Luxembourg.

Type de contrat :

Poste de Fonctionnaire A1, CDI, tâche complète

Votre Profil :

- Comprendre l'organisation : vous pensez de manière transversale, vous connaissez les évolutions de l'environnement et vous savez déterminer les paramètres organisationnels
- Décider : vous prenez des décisions appropriées et vous initiez des actions afin de mettre en œuvre les décisions
- Partager son savoir-faire : vous partagez vos connaissances et méthodes de travail
- Ecouter activement : vous écoutez activement et vous comprenez le message de vos interlocuteurs en faisant preuve d'empathie
- S'adapter : vous adoptez une attitude souple face aux changements et vous savez vous adapter à des situations variées
- Faire preuve d'engagement : vous vous impliquez dans le travail en donnant toujours le meilleur de vous-même et en persévérant même face à des obstacles
- S'auto-développer : vous planifiez votre développement en fonction de vos possibilités et vos intérêts, en remettant en question de façon critique votre propre fonctionnement et en vous enrichissant continuellement par de nouvelles idées et compétences

Conditions d'admission

- avoir satisfait aux prescriptions légales sur le stage judiciaire
- Vous répondez aux exigences des connaissances de 3 langues administratives pour le groupe de traitement A1.
- Vous avez la nationalité luxembourgeoise

Atouts :

Connaissance et expérience dans le domaine de la sécurité sociale

Plus d'informations sur la fonction ?

Adressez-vous à Madame Carole Jemming ou Madame Pascale Berg

Email : rh@cass.etat.lu

Tel : 45 32 86 600